

Au Burundi, Pierre Nkurunziza veut se maintenir quatorze ans de plus au pouvoir

Les électeurs doivent se prononcer jeudi sur une réforme de la Constitution

JOHANNESBURG -
correspondant régional

Il a fallu attendre la fin de la longue campagne pour le référendum constitutionnel, au Burundi, pour qu'une foule se réunisse et ose prendre parti en faveur du non à une réforme qui ouvre la voie au maintien au pouvoir du chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza. Cela n'a eu lieu qu'une fois, dimanche 13 mai, à Gitenga, dans le centre du pays. Quatre jours plus tard, le 17 mai, près de 5 millions d'électeurs doivent se rendre aux urnes pour se prononcer sur un texte qui n'a été rendu public qu'à la dernière minute, après des mois de campagne au cours desquels le parti de Pierre Nkurunziza, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie), a eu recours à de nombreuses formes d'intimidation, dénoncées par les organisations des droits de l'homme, l'Union européenne ou la conférence des évêques.

Le 14 mai, lors du dernier jour de campagne, à Bujumbura, le général Evariste Ndayishimiye, secrétaire général du CNDD-FDD, avait résumé la tonalité générale des arguments répétés depuis le 12 décembre 2017 par son camp : « *Celui qui votera non sera un traître à la solde des colonisateurs blancs. Ce sera même un diable, car voter non, c'est apporter la malédiction.* » Puis il avait conclu : « *Je mets en garde ceux qui vont voter non, ce sont des ennemis du pays.* » Les membres de la Ligue des jeunes du parti, les Imbonerakure, sont supposés être à la pointe de l'intimidation contre ces « *ennemis* ». Encore ne s'agit-il que de partisans du non. Il a été décrété qu'il était interdit de faire campagne pour l'abstention, de peur de

voir surgir un vaste mouvement de désertion des bureaux de vote.

« Impunité quasi totale »

Ida Sawyer, responsable du programme Afrique centrale à l'ONG Human Rights Watch, s'émeut de voir « *des responsables burundais et les Imbonerakure [commettre] des violences avec une impunité quasi totale afin de permettre à Nkurunziza de renforcer son emprise sur le pouvoir.* » Un habitant de la commune de Kayogoro, dans la province de Makamba (dans le sud du pays), a décrit pour Human Rights Watch la manière dont se déroule la campagne pour le oui dans les provinces : « *L'administrateur de la commune a organisé une réunion en janvier pour expliquer le référendum et pourquoi nous devons voter oui. Il a déployé les Imbonerakure pour aller chercher les gens et les forcer à assister à la réunion. Nous y avons passé toute la journée. Personne n'a pu travailler. Les Imbonerakure avaient des gourdins et ils vous frappaient si vous refusiez d'assister à la réunion.* » La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), en collaboration avec la Ligue Iteka, dont les membres sont persécutés au Burundi, a réuni également de nombreux éléments montrant les processus violents à

« Celui qui votera non sera un traître à la solde des colonisateurs blancs »

ÉVARISTE NDAYISHIMIYE
secrétaire général du
CNDD-FDD, parti au pouvoir

l'œuvre pour contraindre à voter

oui au référendum de jeudi.

Dimanche, de supposés « *ennemis* », partisans du non, s'étaient réunis contre toute attente à Gitenga. Cette manifestation massive regroupait, entre autres, des partisans d'Agathon Rwasa, ex-chef de l'une des rébellions hutu au temps de la guerre civile (1993-2003), les Forces nationales de libération (FNL). En raison des subtilités de l'accord de paix, signé à Arusha en 2000, et de ses dispositions, fondées sur un équilibre politique et ethnique des représentations au sein des institutions, la composante actuelle du pouvoir est un patchwork. C'est ce qui permet à M. Rwasa d'être le premier vice-président de l'Assemblée nationale. La coalition qu'il dirige actuellement, Amizero y'Abarundi (« *L'espoir des Burundais* »), était l'une des seules à avoir été autorisée à faire campagne pour le non. Pendant la campagne, 42 de ses membres ont été arrêtés sous des motifs divers. Certains d'entre eux s'étaient simplement réunis pour fêter l'obtention du diplôme universitaire d'un des leurs.

Depuis 2015, le Burundi est entré dans une phase de crise, lorsque Pierre Nkurunziza a décidé de se présenter pour un troisième mandat, contre l'avis de cadres dits « *réformateurs* » du CNDD-FDD et d'une partie de l'opinion publique. Les manifestations contre ce troisième mandat, à Bujumbura, sont devenues violentes. Une alliance de militaires a tenté de le renverser en mai de cette année-là. Puis des petits mouvements armés se sont formés. Mais les institutions se sont maintenues, avec leurs règles forcées pour éviter au Burundi de replonger dans la guerre civile (300 000 morts en vingt ans). La réforme constitutionnelle me-

nace à présent de balayer ce qui reste de ce fragile équilibre.

Dans la nouvelle version de la Constitution, le président sera désormais le seul chef à la tête du Burundi. Pour l'heure, les quotas ethniques, qui fixent la proportion de Hutu et de Tutsi dans les institutions, demeurent inchangés, mais le réexamen de cette notion est désormais envisageable dans un délai de cinq ans par le Sénat. La remise en question des accords d'Arusha est en gestation dans la réforme constitutionnelle. Or, ses dispositions avaient été conçues comme autant de garde-fous. C'est une nouvelle phase qui s'ouvre pour le Burundi, celle du « guide suprême éternel », titre accordé par le CNDD-FDD à Pierre Nkurunziza en mars.

Arrestations et tabassages

Cela explique pourquoi la campagne a été aussi rude, avec arresta-

tions et tabassages menés par les services de renseignement ou les Imbonerakure. Mardi, à Paris, le militant des droits de l'homme en exil (après avoir échappé de peu à la mort) Pierre Claver Mbonimpa a appelé à ce que des sanctions soient imposées au Burundi. Dans le pays, M^{sr} Joachim Ntahondereye, évêque de Muyinga et président de la conférence des évêques, s'était engagé dans une déclaration contre le référendum : « *A notre avis, le moment n'était pas opportun pour amender la Constitution de manière profonde.* »

Une commission d'enquête des Nations unies, qui a travaillé sur les crimes commis au Burundi, a affirmé avoir « *des motifs raisonnables de croire que des crimes contre l'humanité ont été commis depuis avril 2015 et continuent d'être commis* ». La Cour pénale internationale a ouvert une enquête. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY

LE CONTEXTE

VIOLENCE POLITIQUE

Alors que, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mai, un groupe armé non identifié a tué vingt-six personnes dans le nord-ouest du Burundi, les membres de la Ligue Iteka, organisation burundaise des droits de l'homme, dressent un nouveau décompte des victimes de la violence politique depuis 2015, faisant état de plus de 1 700 morts. Les militants en exil ont été rejoints par Léonidas Hatungimana, ex-porte-parole de Pierre Nkurunziza (de 2005 à 2012), qui analyse : « *Si la nouvelle Constitution passe, Nkurunziza sera roi, président et premier ministre, tout à la fois. (...) Le Burundi va devenir la dictature d'un seul homme.* »